

préparer selon la formule suivante :

Infusion de thé à 4 p. 100.	250 gr.
Rhum ou cognac . . . . .	150 —
Sirop simple . . . . .	150 —
Citron incisé . . . . .	N° 1,

**Purgène.** — Voir PHÉNOLPHTALÉINE.

**Purpuras.** — Les *purpuras toxiques*, d'origine médicamenteuse (*balsamiques, antipyrine, quinine, iodures, etc.*) ou alimentaire, s'effacent en quelques jours après suppression de la cause.

La *péliose rhumatismale* guérit habituellement par le repos complet et prolongé au lit (3 semaines) associé à l'usage de *boissons chaudes, de lait coupé d'eau de Vichy*, et à l'*antiseptie bucco-pharyngée*. Ont été, en outre, préconisés : les *limonades citrique, lactique ou sulfurique*, le *tannin* (50 à 60 centigr.), le *salicylate de soude* ou l'*aspirine* (contre la fièvre et les arthralgies). Il est utile de surveiller les urines.

Malgré ses allures graves, la *maladie de Werlhoff* guérit presque toujours. A l'*épistaxis* on opposera, sans retard, le *tamponnement des fosses nasales*, en évitant, avec soin, toute érosion. Les points qui saignent seront touchés avec la *solution d'adrénaline* au 1/1000. On donnera, à l'intérieur, une potion alcoolisée, additionnée de 4 à 6 gr. de *chlorure de calcium* (Sabouraud). La cure d'air et les toniques hâteront la convalescence.

Les *purpuras infectieux primitifs* réclament un traitement visant à la fois l'infection et les hémorragies. Aux crâmes fébriles conviendront les *bains froids ou tièdes, le drap mouillé, la quinine, le collargol* (solution à 1 p. 100; 5 à 10 c. c. en injections intra-veineuses), les stimulants diffusibles : *alcool, éther, huile camphrée, caféine*, et les agents de la médication hémostatique : *ergotine, tannin, chlorure de calcium, hamamélis, sérum gélatiné*. En outre, s'impose l'*antiseptie de la bouche et des fosses nasales*. La *glace intus et extra*, les *boissons froides et acidulées* sont indiquées en cas d'*hémorragies gastro-intestinales* ou d'*hématuries*. Le *lait, les œufs, les légumes* et le *suc de fruits frais* formeront le fond de l'alimentation. En tous les cas,

le *repos absolu au lit* est de rigueur.

Le *purpura chronique* secondaire aux *cachexies cardiaque, rénale, diabétique, hépatique, etc.*, ressortit, avant tout, au traitement des *déchéances organiques* dont il n'est qu'un épiphénomène.

**Pustule maligne.** — Voir CHARBON.

**Puzzichello.** — Village de la Corse, arrondissement de Corte. La station thermale dépend de la commune d'Aghione, canton de Vezzani, à 9 km. O. d'Aleria; elle est située dans une vallée arrosée par un petit affluent du Tavignano. Altitude 85 m. Eaux froides (16° 8), sulfurées-calciques et sulfhydriques accidentelles (riches en hydrogène sulfuré), faiblement bicarbonatées-calciques-magnésiennes, sulfatées-sodiques-magnésiennes-calciques, légèrement chlorurées-sodiques-magnésiennes. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire, piscine, bains de boues), de douches, d'applications topiques de limon minéral.

**Principales applications.** — Dermatoses compliquées d'ulcérations atoniques et serpigineuses, engorgements des viscères abdominaux, goutte atonique.

**Pyélonéphrites.** — L'*infection rénale* est, tantôt et le plus souvent, *ascendante*, succédant à une cystite douloureuse, tantôt *descendante* ou *hématogène* au cours d'une *infection générale* (fièvre typhoïde, *erysipèle, ostéomyélite, infection puerpérale*). Dans la première variété, l'uretère est toujours infecté (*pyélonéphrite*); dans la seconde, l'abcès du rein (*pyonéphrose*) isolé passe souvent inaperçu, à moins qu'il n'infecte le bassin (i) (*pyélonéphrite*) ou la loge celluleuse du rein (*abcès périnéphrétique*). La pyélonéphrite est *aiguë* ou *chronique*, la seconde faisant souvent suite à la première.

**I. Prophylaxie.** — L'*infection de la vessie* sera d'abord prévenue par l'*asepsie scrupuleuse* observée dans le *cathétérisme* des malades qu'y prédisposent soit la *rétenction d'urine* et la *distension des voies urinaires* (*prostatiques, rétrécis, paraplégiques*), soit une *infection urétrale* (*blennorrhagie*). La cystite déclarée, il importe de lui opposer sans retard les

moyens appropriés : *lavages à l'eau boricée* (3 p. 100), au *permanganate de potasse* (1/4000); *instillations de nitrate d'argent* ou de *protargol*. L'état des urines doit, de même, être soigneusement surveillé chez les malades qu'une *infection générale, la lithiase rénale, une compression de l'uretère* (par l'*utérus gravide, une tumeur*) expose à la pyélite, afin que la première apparition du pus dans l'urine soit suivie d'une prompt intervention.

**II. Pyélonéphrite aiguë.** — La première indication est d'obtenir des urines abondantes, limpides, et, autant que possible aseptiques. Elle sera remplie par le *régime lacté absolu* et l'emploi des antiseptiques des voies urinaires : *biborate de soude, benzoate de soude* (1 à 4 gr.) quand l'estomac les tolère, sinon *urotropine* (1 à 3 gr.). Aux *phénomènes inflammatoires* on opposera la révulsion locale (*ventouses scarifiées* au niveau du triangle de J.-L. Petit) et intestinale (*purgatifs salins* ou *scammonée* associée au *calomel*); à la *douleur, le repos absolu au lit, les grands bains tièdes* prolongés, les *suppositoires opiacés et belladonnés* et, au besoin, les *piqûres de morphine*; à la pyurie le *tannin* ou l'*alun* (1 à 30 centigr.) associés à l'*ergotine* en cas d'hématurie (Monti).

Le *traitement causal* n'est pas moins important. La pyélite liée à un *rétrécissement*, à une *compression*, cédera à la suppression de la cause; la *pyélite gravidique grave* guérira après l'accouchement. La *pyélonéphrite gravidique apyrétique* cède parfois au simple *décubitus prolongé sur le côté sain*, joint à l'hygiène et au régime; la *forme fébrile avec rétention* est justiciable de la *dilatation vésicale* pratiquée 3 à 4 fois par jour, avec 150 à 160 gr. d'*eau boricée tiède* (Pasteau) que la malade garde le plus longtemps possible; on lui associe le *régime lacté, les injections de sérum*, l'usage de l'*urotropine* et de l'*helmitol*. Si la persistance de l'infection et de la fièvre menace la mère et l'enfant, il faut recourir soit à la *néphrotomie*, quand un seul rein est pris et l'enfant non encore viable (Legueu), soit à l'*accouchement*

*provoqué* lorsque les deux reins sont malades et que la grossesse approche de son terme.

**III. Pyélonéphrite chronique.** — Le *traitement médical* prolongé peut encore amener la guérison tant que l'uretère et le bassin ne sont pas distendus. L'*hygiène* et le *régime* sont fort importants. Les fonctions cutanées seront entretenues par des frictions quotidiennes à l'*alcool camphré* ou à l'*eau de Cologne*; les refroidissements seront prévenus par le port de *chauds vêtements de laine*. Une part très large sera faite au *repos*. Le *régime lacté* ne pouvant être prolongé, on permettra les *purées de légumes, les fruits cuits, les œufs, les viandes blanches* et, comme boisson, si le lait est mal toléré, l'*eau d'Evian* coupée de bordeaux vieux, blanc ou rouge. Comme médicaments, A. Robin recommande surtout l'*acide benzoïque* (1 à 3 gr. en limonade ou pilules) ou, s'il est mal toléré, le *benzoate de soude* (1 à 4 gr. en potion). La *terpine* (20 à 30 centigr.), la *térébenthine de Venise* (30 centigr.), l'*huile de Harlem* (V gouttes en potion) sont, à son avis, d'utiles adjuvants. L'*urotropine* (1 à 2 gr.) est le moins infidèle des antiseptiques urinaires à employer. En cas d'*hématurie*, on peut prescrire l'*ergotine*.

Les *cures thermales* concourent parfois à achever la guérison. Les *eaux alcalines fortes* favorisant l'alcalinisation des urines sont contre-indiquées. La *cure d'Evian* est la plus utile et la plus inoffensive. *Contrexéville* et *Vittel* ne peuvent la suppléer qu'en l'absence d'hématurie ou d'albuminurie concomitante (A. Robin). *Pougues* et *Carlsbad* conviennent aux *graveleux*. Les eaux sulfurées légères (*la Preste, Molitg, Olette, St-Sauveur*) peuvent rendre des services. Les sources ferrugineuses (*Forges, Spa*) conviennent aux vieux pyélitiques anémisés.

Lorsque le pus distend les voies urinaires, le *traitement chirurgical* est seul efficace. En certains cas, la *cathétérisme évacuateur de l'uretère* suivi soit d'*irrigations du bassin* (tous les 2 ou 3 jours) à l'*eau boricée tiède, au permanganate de potasse* (solution au 1/4000) ou à la

solution faible (1/500) de *nitrate d'argent*, soit d'*instillations* à la solution forte (1/100) de *nitrate d'argent* (15 c. c.) peut suffire à amener la guérison (un ou plusieurs lavages ou sonde à demeure). Mais ce traitement compte de nombreuses contre-indications : la *fièvre*, les *poussées aiguës*, les *lésions rénales avancées*, une *vessie irritable*, l'*obstruction de l'uretère par un calcul*, le *doute sur l'infection de l'uretère*. Dans tous ces cas, la *néphrotomie par voie lombaire* est l'opération de choix; souvent suivie du retour de la fonction rénale, elle est moins grave que la *néphrectomie primitive* (mortalité opératoire 13,3 p. 100 au lieu de 37,5 p. 100) qui ne sera pratiquée qu'après vérification de l'intégrité du rein opposé au moyen de l'*épreuve du bleu associée au cathétérisme urétéral* (Albarra et Bernard). Si la *néphrotomie* a échoué, on a encore la ressource de la *néphrectomie secondaire*, bien plus bénigne que la primitive (mortalité opératoire 5,9 p. 100).

**Pyémies.** — Voir PYO-SEPTICÉMIES.

**Pylé-phlébite.** — Voir PHLÉBITE DE LA VEINE PORTE.

**Pyoktanines (Pyoactans).** — Ce terme désigne les matières colorantes dérivées de l'aniline. On utilise presque uniquement, en thérapeutique, le *violet* et le *bleu de méthyle* ou pyoktanines bleues; l'*auramine* ou pyoktanine jaune, la *fuchsine*, le *vert de malachite* sont à peu près inusités. Tous ces corps sont doués, à divers degrés, de propriétés antiseptiques en rapport avec leur action sur les cellules vivantes (bactéries ou épithéliums). Le *bleu de méthylène* (v. c. m.) étant étudié ailleurs, reste à faire l'étude du *violet de méthyle*.

**Violet de méthyle.** — *Prop. therap., indicat.* — Pouvoir antiseptique très énergique, même en solution très diluée (1 p. 30 000), comparable à celui du sublimé, mais avec l'avantage d'une toxicité presque nulle, d'une diffusion très facile, de l'absence de toute action coagulante sur les albumines. En solutions trop fortes, détruit les épithéliums délicats, notamment celui de la cornée. Préviend la suppuration plus qu'il ne la

suspend (à moins d'employer des doses offensives pour les épithéliums). Utilisé surtout en oculistique, contre les infections de la conjonctive et de la cornée (conjonctivites, ulcères de la cornée). Préconisé dans le traitement des infections vénériennes. Essayé, sans succès, en injections interstitielles, dans les tumeurs malignes inopérables. Chez les sujets affectés de malaria, prédispose à subir l'influence de la quinine qui se trouve même renforcée.

**Formes pharmac., doses.** — Poudre pour saupoudrer les plaies et les ulcères jusqu'à la formation d'une croûte (cicatrisation sous-crustacée); on peut la diluer avec une poudre inerte. Solutions aqueuses 1 à 4 p. 1000. Crayons. Pommades 2 à 10 p. 100. Collyre à 1 p. 100 pour attouchements sur les ulcères de la cornée.

**Cachets :**

Pyoktanine. . . . . 5 centigr.  
Poudre de noix muscade 40 —  
Lactose pulvérisé . . . . . 20 —

Pour un cachet; de 6 à 12 (20 au maximum) dans les 24 heures. Pour les paludiques chez lesquels la quinine, correctement administrée, ne donne pas les résultats que l'on est en droit d'en attendre.

(Prévenir le malade que ses urines seront colorées en bleu.)

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale*, 4<sup>e</sup> série, p. 133).

**Pyonéphrose.** — Voir PYÉLONÉPHRITE.

**Pyo-pneumothorax.** — Voir PNEUMOTHORAX.

**Pyo-septicémies.** — L'invasion du milieu sanguin par un *agent pyogène* expose généralement : 1<sup>o</sup> à l'écllosion de *suppurations métastatiques* (par voie embolique); 2<sup>o</sup> à la *dégénération cellulaire des principaux viscères* sous l'action des toxines bactériennes. En dehors de la *sérothérapie spécifique* qui n'a pas fait ses preuves, la thérapeutique de ces infections ne peut viser que 3 buts : 1<sup>o</sup> *stimuler les facultés défensives de l'organisme* contre la toxi-infection;

2<sup>o</sup> *favoriser l'élimination des toxines*; 3<sup>o</sup> *atteindre les foyers métastatiques accessibles*.

**I. Prophylaxie.** — Les *pyo-septicémies chirurgicales (infection purulente)* et *puerpérales (infection puerpérale)* peuvent être et sont le plus souvent évitées par l'observance rigoureuse des règles de l'*asepsie*.

Certaines pyo-septicémies ayant pour source une infection d'abord locale et bénigne (*impétigo, ecthyma, furoncle, érysipèle amygdalite, rhinite, otite, cystite, etc.*), devraient être évitées par l'*antiseptie méthodique et précoce* de ces lésions causales, par l'*antiseptie préventive systématique des cavités naturelles* au cours des pyrexies infectieuses, des fièvres éruptives.

Quand l'infection est déclarée, les mesures d'*isolement* et de *désinfection* s'imposent comme dans toute maladie contagieuse.

**II. Traitement symptomatique.** — Nous avons dit ses indications. L'*alimentation*, qui doit être tonique et peu toxique, se composera surtout de *lait* auquel on adjoindra du *café*, du *champagne*, des boissons alcooliques et diurétiques. La *balnéation froide*, instituée comme dans la fièvre typhoïde, contribuera hautement à soutenir les forces et à stimuler la diurèse encore activée par les *injections massives* (sous-cutanées ou intra-veineuses) de *sérum artificiel*. Les *sels de quinine* (60 à 80 centigr.) seront prescrits plutôt comme toniques que comme antipyrétiques. Les *purgatifs* entretiendront l'antiseptie intestinale. M. Netter a contribué à vulgariser en France l'usage de l'*argent colloïdal* contre les infections graves. Suivant A. Robin et Bardet, les métaux, sous cette forme, agiraient sur la toxi-infection en activant les oxydations organiques, au même titre que les *inhalations d'oxygène*, également indiquées dans ces cas. Ils détermineraient également une *poussée de leucocytose*, réaction salutaire de défense de l'organisme coïncidant avec une poussée hyperthermique suivie, dans les cas heureux, de défervescence brusque ou en lysis. Le *collargol* sera donc utilisé soit

en *frictions* (incorporé à une *pommade*), soit, mieux, en *injections intra-veineuses* (6 à 10 c. c. d'une solution à 1 ou 2 p. 100). Il paraît actuellement préférable d'employer l'*argent colloïdal électrique* (10 à 20 c. c.) d'action plus puissante. Il semble également indiqué d'essayer dans ces infections l'*opothérapie hypophysaire* (30 à 50 centigr. de poudre d'hypophyse) vantée par L. Rénon et Arth. Delille. Les *formes adynamiques avec collapsus* réclament l'emploi des piqûres d'*éther*, de *caféine*, d'*huile camphrée* ou de *sulfate de strychnine*; les *formes convulsives et ataxiques* celui des *bains tièdes*, des *bromures*, du *chloral*, du *trional*.

En outre, la thérapeutique devra souvent se préoccuper de complications telles que l'*endocardite*, la *méningite* (v. c. m.), la *broncho-pneumonie*, la *néphrite*, la *myocardite*, l'*urémie*, l'*insuffisance hépatique*, auxquelles on opposera les moyens appropriés habituels. Quand les *suppurations métastatiques (cutanées, articulaires, osseuses, pleurales, etc.)* sont accessibles à l'intervention directe, il est indiqué de les ouvrir pour les désinfecter par les procédés usuels. Triboulet et Francoz, au cours d'une pyohémie consécutive à la fièvre typhoïde, ont traité, avec succès, une pleurésie purulente à staphylocoques par des *injections intra-pleurales de solution colloïdale* (200 c. c. en 24 heures).

**III. Sérothérapie spécifique.** — Le *pneumocoque*, le *streptocoque*, le *staphylocoque*, le *colibacille* sont les agents les plus connus des pyo-septicémies humaines. Les uns et les autres ont fait l'objet, sur les animaux, puis sur l'homme, de nombreux essais d'immunisation. Charrin et Roger ont obtenu un *sérum antitoxique* applicable aux *streptococcies*. Marmorek prépare un *sérum antistreptococcique* expérimenté, avec des succès divers, sur de nombreux cas. Viquerat et Capman ont cherché à préparer un *sérum anti-staphylococcique*; Albarra et Mosny un *sérum anti-colibacillaire*.

Malgré le grand intérêt théorique de ces tentatives riches de promesses, leurs résultats sont encore jusqu'ici trop contradictoires pour qu'il soit permis d'en

tirer pour la pratique journalière des conclusions positives.

**Pyramidon.** — *Caract. phys. et chim.* — Dérivé diméthylamidé de l'antipyrine ou diméthylamidophényldiméthylpyrrazolone. Poudre cristalline blanc-jaunâtre, presque insipide, à peine un peu amère, soluble dans 17 p. d'eau. Corps réducteur énergique; donne, avec le perchlore de fer, une coloration bleu-violet intense, et, avec l'acide nitrique nitreux, une coloration améthyste.

*Effets physiol. et tox.* — En qualité d'agent réducteur, est détruit très vite dans l'organisme et difficile à y déceler dans les humeurs et l'urine. Colore celle-ci en rouge, grâce à sa transformation en un pigment acide ne semblant pas résulter d'une métamorphose de l'hémoglobine. Ne se montre toxique qu'à des doses relativement élevées et autrement que l'antipyrine. Chez le cobaye, de faibles doses (10 à 15 centigr. par kg) amènent à peine quelques oscillations thermiques; des doses moyennes (15 à 20 centigr. par kg) déterminent, après une phase d'excitation passagère, de l'abattement avec abaissement thermique; les hautes doses (25 à 30 centigr. par kg) provoquent, après une période de vive hyperexcitabilité, des convulsions avec hypothermie considérable. Très spéciale, la phase d'hyperexcitabilité consiste en une vive exaltation avec mouvements rapides et ataxiques; elle est suivie de chute sur le flanc, puis de convulsions toniques et cloniques, d'opisthotonos et de trémulation fibrillaire. La mort résulte de crises subintrantes aboutissant à la paralysie brusque; le cœur s'arrête en systole. Les lésions indiquent, comme cause de la mort, une syncope cardiopulmonaire par excitation intense des centres bulbaires. L'action du pyramidon sur le système nerveux rappelle celle de l'antipyrine, mais elle est plus lente et plus régulière, se montre à dose 3 fois moindre, est plus antithermique et plus analgésique, ne comporte ni vaso-dilatation périphérique, ni variations de pression, ni réascension thermique consécutive, avec frissons et sueurs pro-

fuses. Son action sur la nutrition est l'opposé de celle de l'antipyrine, car elle suractive les échanges, au lieu de les ralentir. Son emploi accroît les combustions organiques et les oxydations de façon à élever le rapport de l'urée à l'azote total (A. Robin et Bardet). Il respecte le système cardio-vasculaire et augmente plutôt la diurèse.

*Prop. thérap., indicat.* — Antithermique et analgésique. Efficace contre les douleurs des névrites toxiques, du tabes; contre la céphalée des anémiques (échoue contre celle des neurasthéniques et des hystériques), la migraine (n'agit qu'au début de l'accès). Se montre sédatif du delirium tremens, des crises d'asthme. Action antithermique constante, lente et progressive, mais bien plus prolongée que celle de l'antipyrine; ne s'exerçant que s'il y a hyperthermie. Bien toléré plusieurs jours de suite; n'augmente pas l'albuminurie, en cas de néphrite. Contre-indiqué chez les tuberculeux (sueurs profuses), chez les diabétiques (augmente la glycosurie) et les dyspeptiques (action irritante sur la muqueuse digestive).

*Formes pharmac., doses.* — 30 centigr. à 1 gr. par jour, en cachets ou solution. Enfants 5 à 10 centigr. par année.

*Potion :*

Pyramidon . . . . . 1 gr.  
Sirop d'écorces d'oranges  
amères . . . . . 25 —  
Eau distillée . . . . . 75 —

Par cuillerées à soupe dans les 24 heures.

*Cachets :*

Bromhydrate neutre de  
quinine . . . . . 10 centigr.  
Pyramidon . . . . . 5 —

Pour 1 cachet; 5 à 10 par jour (névralgies).

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale*, 4<sup>e</sup> série, p. 101).

**Pyramidon (Camphorates de).** — *Caract. phys. et chim.* — (a) *Camphorate acide*, poudre blanche, amorphe, un peu

amère, peu soluble dans l'eau. — (b) *Camphorate neutre*, poudre cristalline blanche, de saveur un peu astringente, soluble dans l'eau.

*Prop. thérap., indicat.* — Préconisés à la fois contre la fièvre et les sueurs des tuberculeux; le camphorate acide agit plus sur les sueurs, le camphorate neutre agit plus sur la fièvre. Mais ni pour l'un ni pour l'autre, l'action antisudorale n'est suffisante pour rendre l'usage du pyramidon recommandable chez les tuberculeux.

*Formes pharmac., doses.* — *Camphorate acide* 1 gr. par jour, par prises de 25 à 50 centigr. *Camphorate neutre* 50 à 75 centigr., en cachets.

**Pyramidon (Salicylate de)** — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, amère, soluble dans 7 p. d'eau.

*Prop. thérap., indicat.* — Antipyrétique, antinévralgique et antirhumatismal.

*Formes pharmac., doses.* — 50 centigr. à 1 gr., en cachets.

**Pyréthre.** — *Pyrethrum caucasicum, carneum et roseum* (Composées). Les fleurs pulvérisées sont utilisées comme insecticide, contre la phthiriasis.

**Pyréthre officinal.** — *Anthemis ou Anacyclus Pyrethrum* (Composées). La racine est employée soit sous forme de *poudre* (brûlée sur des charbons) comme sternutatoire et insecticide; soit sous forme de *teinture alcoolique*, comme sialagogue et contre les maux de dents. Quelques gouttes de teinture de pyréthre dans une cuillerée d'eau constitue un excellent gargarisme et bain de bouche détersif.

**Pyridine.** — *Caract. phys. et chim.* — C<sup>5</sup>H<sup>5</sup>Az, base liquide, incolore, très volatile, d'odeur très pénétrante, miscible en toutes proportions avec l'eau, formant avec les acides minéraux des sels solubles instables. Obtenue par la distillation sèche de beaucoup de matières organiques (goudron de houille). Se dégage dans la combustion du tabac, du papier, des cigarettes de datura ou de belladone, etc.

*Effets physiol. et tox.* — Absorption (par inhalation) et élimination rapides

(par l'urine et les autres sécrétions, notamment celles de la muqueuse digestive). Réduit le pouvoir excito-moteur de la moelle et du centre respiratoire bulbaire; provoque parfois des vertiges, des nausées et, finalement, une somnolence invincible. En résumé, excite d'abord le centre du pneumogastrique, sans paraître modifier les mouvements du cœur et de la respiration, puis diminue ensuite l'excitabilité bulbo-spinale. Peu ou pas d'action toxique.

*Prop. thérap. indicat.* — Antidyspnéique indiqué dans toutes les formes d'asthme et d'oppression nerveuse, d'autant plus qu'elle fluidifie les sécrétions bronchiques et en favorise l'expectoration. En outre, action vaso-dilatatrice assez rapide qui en recommande l'emploi dans l'angine de poitrine coronarienne. Malheureusement, effets inconstants et accoutumance rapide.

*Formes pharmac., doses.* — Le malade respire, pendant 25 minutes, 2 à 3 fois par jour, dans une petite pièce où on laisse évaporer 4 à 5 gr. de pyridine versée dans une soucoupe.

**Pyrmont.** — Petite ville de l'empire d'Allemagne, principauté de Waldeck, sur les bords de l'Emmer, au pied d'une chaîne de collines boisées; c'est la station la plus septentrionale de l'Allemagne. Altitude 112 m. Eaux froides (12°-15°), les unes (Stahlbrunnen) bicarbonatées-ferro-manganésiennes, les autres (Salzbrunnen) chlorurées-sodiques, toutes fortement gazeuses-carboniques. Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches. On boit, le plus souvent, l'eau ferrugineuse coupée avec du petit-lait.

*Principales indications.* — Chloro-anémie, convalescence des maladies longues et graves, cachexies, troubles fonctionnels des organes digestifs, scrofule, lymphatisme.

**Pyrodine.** (*Acétylphénylhydrazine*). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, cristalline, inodore, presque insipide; soluble dans 50 p. d'eau, dans l'alcool et le chloroforme.

*Effets physiol. et tox.* — Abaisse la température, mais au prix de troubles

plus ou moins graves : sueurs profuses, action destructive sur les hématies (méthémoglobine dans le sang), anémie, ictère, lésions rénales et, finalement, mort des animaux, dans le collapsus, par arrêt respiratoire (pouls d'abord accéléré, puis ralenti, enfin nul).

**Prop. thérap., indicat.** — Antithermique et analgésique dangereux dont il est préférable de proscrire l'emploi.

**Pyrogallol.** (*Trioxybenzol*). Improprement appelé *acide pyrogallique*. — **Caract. phys. et chim.** — Aiguilles ou lamelles brillantes, blanches, inodores, de saveur amère et astringente, solubles dans 2 p. 5 d'eau froide, très solubles dans l'alcool et l'éther; pas de réaction acide; corps très avide d'oxygène; ses solutions noircissent à l'air, en présence des alcalis.

**Effets physiol. et tox.** — La propriété la plus remarquable du pyrogallol est son avidité pour l'oxygène; elle atteint son maximum en présence des alcalis, et ce phénomène explique sa violente toxicité quand il vient à se répandre dans le sang. **Localement**, teint la peau et les poils en brun ou en noir et provoque une irritation eczématisée. Facilement absorbé par la peau et les muqueuses; éliminé par l'urine qui devient noire ou rosée. Appliqué souvent ou sur de larges surfaces, il peut produire des effets toxiques. A des doses supérieures à 1 gr. peuvent succéder des frissons, des vertiges, des vomissements, de l'hypothermie avec tachycardie et tachypnée, du collapsus et de l'hémoglobinurie. Les hautes doses détruisent les hématies, transforment l'hémoglobine en méthémoglobine, provoquent de la néphrite avec hémoglobinurie (urines foncées, sang marc de café) et entraînent la mort, en quelques jours, dans le collapsus algide. Le sang renferme une notable proportion d'oxyde de carbone (Pouchet).

**Prop. thérap., indicat.** — Topique antiseptique efficace contre : le psoriasis, le lupus, le pityriasis du cuir chevelu, l'herpès tonsurant, certains eczéma, le chancre phagédénique; préconisé encore pour la teinture des cheveux (expose à l'eczématisation du cuir chevelu). Son emploi est limité par sa grande toxicité

(ne traiter que de petites surfaces et cesser dès que les urines se colorent).

**Formes pharmac., doses. — Usage ext. :** Solution éthérée (10 p. 100); collodion; emplâtre (1/10); pommade (5 à 10 p. 100); traumaticine. En général, les topiques fixes sont préférables aux pommades. Ne pas appliquer, en 24 heures, plus de 3 à 4 gr. de pyrogallol. Celui-ci tache et détruit le linge.

**Collodion :**

Pyrogallol . . . . .	10 gr.
Acide salicylique . . . . .	2 —
Collodion élastique . . . . .	90 —

**Solution éthérée :**

Pyrogallol . . . . .	3 gr.
Éther sulfurique . . . . .	30 —

Badigeonner les parties malades, laisser évaporer l'éther, et recouvrir d'une couche de traumaticine (v. c. m.).

**Pommades :**

(a) Pyrogallol . . . . .	5 à 10 gr.
Acide salicylique . . . . .	1 à 3 —
Vaseline . . . . .	100 gr.

Psoriasis. Ne frictionner d'abord (après décapage) que quelques plaques (Brocq).

(b) Pyrogallol . . . . .	75 centigr.
Oxyde jaune de } mercure . . . . .	} ãã 1 gr.
Résorcine . . . . .	
Huile de cade . . . . .	10 —
Lanoline . . . . .	30 —

Pommade d'activité moyenne, psoriasis du cuir chevelu (Sabouraud).

**Pyrosis.** — Le *pyrosis* est une sensation brûlante montant de l'épigastre en suivant l'œsophage, accompagnée ou non de *regurgitation acide*. Il implique soit une hyperacidité du contenu gastrique, soit une hyperesthésie des muqueuses œsophagienne et pharyngée. Il survient à un moment variable de la digestion, selon le type de dyspepsie qu'il complique. Le traitement du *pyrosis* ne diffère pas de celui de la *gastralgie* (v. c. m.) dont il n'est qu'un épisode.

**Pyrrol tétraiodé.** — Voir IODOL.

Q

**Quarte (Fièvre).** — Voir FIÈVRE INTERMITTENTE.

**Quassia amara** ou **Quassia de Surinam** (Rutacées-Quassiées). — On utilise encore plus le quassia de la Jamaïque (*Picræna excelsa*). Le bois et la racine renferment un principe amer, la *quassine* (amorphe ou cristallisée).

**Effets physiol. et tox.** — Voir QUASSINES.

**Prop. thérap., indicat.** — Apéritif, stomachique et tonique. Opposé aussi à la constipation, à la parésie vésicale, aux oxyures vermiculaires (en lavement). La macération est encore utilisée en lotion sur les plaies et blessures pour en éloigner les insectes.

**Formes pharmac., doses.** — Macération (5 p. 1000). Poudre 1 à 3 gr. en cachets. Extrait 20 à 50 centigr. Teinture 2 à 10 gr.

**Cachets stomachiques :**

Poudre de quassia . . . . .	30 centigr.
— de Colombo . . . . .	10 —
— de rhubarbe . . . . .	5 —

Pour un cachet; 3 à 6 par jour, au commencement et à la fin des repas.

**Macération aromatisée :**

Copeaux de quassia . . . . .	5 gr.
Ecorce de simarouba . . . . .	10 —
Fruits de cumin . . . . .	20 —
Sirop des cinq racines . . . . .	250 —
Eau distillée . . . . .	700 —

Par verre à bordeaux, après 24 heures de macération, demi-heure avant chacun des repas.

**Mixture apéritive :**

Teinture de quassia . . . . .	} ãã 5 gr.
— de gentiane . . . . .	
— de Colombo . . . . .	
— de quinquina . . . . .	} ãã 10 —

XX à L gouttes dans un demi-verre d'infusion de badiane, demi-heure avant les repas.

**Quassines.** — **Caract. phys. et chim.**

— Principe actif du *Quassia amara* et du *Simaruba*. On distingue : 1° la *quassine amorphe*; 2° la *quassine cristallisée* (beaucoup plus active que la première), prismes blancs, micacés, presque insolubles dans l'eau (1 p. 400) et l'éther, solubles dans 30 p. d'alcool à 85° et 2 p. de chloroforme.

**Effets physiol. et tox.** — Active les sécrétions salivaires, biliaires, urinaires, chez l'homme sain. Réveille l'appétit chez l'homme malade. A doses toxiques, détermine du spasme pharyngé, du pyrosis, de la gastralgie, des nausées, de la céphalée, des vertiges, des troubles visuels, une vive agitation; puis de la diarrhée, des vomissements et des crampes musculaires. Agent convulsivant impressionnant électivement les fibres musculaires lisses, notamment celles de l'utérus (provoque des coliques utérines au moment des règles).

**Prop. thérap., indicat.** — Celles du *quassia amara*. Contre-indiquée pendant les périodes menstruelles, pendant la grossesse et en cas de sténose urétrale un peu serrée.

**Formes pharmac., doses.** — 1° *Quassine amorphe* 2 à 20 centigr. en pilules ou cachets; 2° *Quassine cristallisée* 2 à 20 milligr. en granules (*enfants*, 1 milligr. par année).

**Quebracho blanco.** — *Aspidosperma Quebracho* (Apocynacées), arbre de la République Argentine. L'écorce renferme plusieurs principes actifs : l'*aspidospermine*, la *quebrachine*, l'*aspidospermatine*, l'*hypoquebrachine*, l'*aspidosamine* et la *quebrachamine*. L'*aspidospermine*, seule employée, se présente sous forme d'aiguilles prismatiques, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et le chloroforme.

**Effets physiol. et tox.** — A faibles doses, l'*aspidospermine* provoque du tremblement; à hautes doses, des con-